



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 1^{er} avril 2025 — N° 196

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 27 mars 2025, sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau) et Mme Caron (La Pinière), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au début de son intervention, M. Zanetti (Jean-Lesage) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la Coalition avenir Québec et son ministre de l'Éducation pour son budget 2025-2026, qui n'est pas à la hauteur des défis énormes du système d'éducation qui mettent à mal la réussite des élèves, tels que la pénurie de main-d'œuvre, la vétusté des écoles et le système à trois vitesses à l'origine de la ségrégation scolaire.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière) et M. Zanetti (Jean-Lesage), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

1^{er} avril 2025

Au début de son intervention, Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour le dépôt d'un budget 2025-2026 qui ne couvre pas les besoins du réseau de l'éducation.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Bouazzi (Maurice-Richard) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ et la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour son budget qui ne prévoit ni mesure de nationalisation des parcs éoliens, ni investissements significatifs dans la transition écologique et qui prive le Québec de leviers stratégiques et de revenus essentiels pour l'État dans un contexte où investir massivement dans l'énergie propre et publique constitue à la fois une nécessité écologique et une opportunité économique majeure pour le Québec.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé) et M. Bouazzi (Maurice-Richard), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

1^{er} avril 2025

À la fin de son intervention, Mme Prass (D'Arcy-McGee) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir déposé un budget 2025-2026 qui ne garantit pas les ressources et les moyens requis pour répondre aux besoins des usagers, ni de maintenir durablement les services sociaux à la population.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Prass (D'Arcy-McGee), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 12 heures, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Prass (D'Arcy-McGee), sous réserve de la recevabilité de ces dernières, est ajourné au nom de Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata).

Les travaux reprennent à 13 h 40.

1^{er} avril 2025

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner la présence d'élèves de l'école secondaire Le Prélude en visite à l'Assemblée nationale.

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Liliane Côté.

Mme Picard (Soulanges) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Josée Alison.

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à participer à la campagne de financement de Radio Centre-Ville à l'occasion de son 50^e anniversaire.

M. Laframboise (Blainville) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Georges Flanagan.

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale des cadres des centres de la petite enfance et des bureaux coordonnateurs.

1^{er} avril 2025

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire d'Autisme Laval.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire du Club de curling de Valleyfield.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le 150^e anniversaire de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner l'importance d'un virage du Québec vers la défense.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, secteur des Draveurs.

À 13 h 53, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 05.

1^{er} avril 2025

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme la présidente communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 215 Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 2430-20250401)

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 215 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Mme la présidente communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 214 Loi concernant la Ville de Rouyn-Noranda

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 2431-20250401)

1^{er} avril 2025

M. Bernard (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Ville de Rouyn-Noranda.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 214 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Mme la présidente communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 216 Loi concernant la Ville de Longueuil

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 2432-20250401)

Mme Poulet (Laporte) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la Ville de Longueuil.

La motion est adoptée.

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

1^{er} avril 2025

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport de mise en œuvre 2022-2024 de la Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics.
(Dépôt n° 2433-20250401)

M. Roberge, ministre de la Langue française, dépose :

Le rapport 2022-2024 sur l'évolution des programmes de francisation et de conformité de l'Office québécois de la langue française.
(Dépôt n° 2434-20250401)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 février 2025 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant l'abolition du délai d'accès au Programme de revenu de base pour les personnes autistes et/ou en situation de handicap;
(Dépôt n° 2435-20250401)

La réponse à la question écrite n° 254 concernant l'entente de prêt conclue entre le gouvernement du Québec et Resorts of the Canadian Rockies pour le projet d'amélioration des infrastructures récréotouristiques au Mont-Sainte-Anne, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 février 2025 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey);

(Dépôt n° 2436-20250401)

La réponse à la question écrite n° 255 concernant les mesures mises en place pour soutenir le secteur hôtelier face à la pénurie de personnel, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 27 février 2025 par Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey).

(Dépôt n° 2437-20250401)

1^{er} avril 2025

Mme la présidente dépose :

Les prévisions budgétaires 2025-2026 et le rapport financier préliminaire 2024-2025 du Directeur général des élections du Québec et de la Commission de la représentation électorale;

(Dépôt n° 2438-20250401)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec intitulé *Financement politique : Bilan et perspectives 2024*.

(Dépôt n° 2439-20250401)

Dépôts de rapports de commissions

M. Allaire (Maskinongé), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 25 et 26 février ainsi que les 25, 26 et 27 mars 2025, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 85, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 2440-20250401)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

1^{er} avril 2025

Motions sans préavis

M. Derraji, leader de l'opposition officielle, conjointement avec M. Grandmont (Taschereau), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le retrait du projet de voies réservées visant à desservir la Couronne Nord de Québec du Plan québécois des infrastructures 2025-2035; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Zanetti (Jean-Lesage) présente une motion concernant la liberté académique en recherche universitaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun), propose :

QUE l'Assemblée s'oppose à la volonté du premier ministre canadien d'instaurer « une économie canadienne au lieu de treize »;

QU'elle affirme que les intérêts économiques du Québec ne sauraient être sacrifiés au profit de l'intérêt d'autres provinces ou territoires sur la base du concept qu'il y aurait une seule économie canadienne, et non treize;

QU'elle réitère le droit du Québec de veiller à ses propres intérêts, notamment sur le plan économique, culturel et linguistique, en fonction de ses priorités et de ses valeurs sociales distinctes, tout en œuvrant à la réduction des barrières au commerce interprovincial.

1^{er} avril 2025

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **409** en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **1**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que la sélection des enfants sur des bases religieuses, culturelles ou linguistiques n'a pas sa place dans les services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés par l'État québécois.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **410** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives;

1^{er} avril 2025

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 81, Loi modifiant diverses dispositions en matière d'environnement;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 91, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 83, Loi favorisant l'exercice de la médecine au sein du réseau public de la santé et des services sociaux.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant une demande visant à doter les agents des services correctionnels du Québec de vestes de protection.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 97 du Règlement, la prochaine motion pouvant être proposée par l'opposition officielle sous la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition est reportée au mercredi 9 avril 2025.

1^{er} avril 2025

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Prass (D'Arcy-McGee), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Au début de son intervention, Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ de ne pas répondre, à travers son budget, aux vraies doléances des travailleurs et des travailleuses, ceux et celles qui sont les vrais créateurs et créatrices de richesse.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Prass (D'Arcy-McGee) et Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, M. Kelley (Jacques-Cartier) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

1^{er} avril 2025

Au début de son intervention, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ et le ministre de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour son budget, qui envoie un signal contraire à l'urgence d'agir face aux changements climatiques alors que le Québec est encore loin d'atteindre ses objectifs de décarbonation.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition et M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Dufour (Mille-Îles) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son incapacité à répondre à la crise du logement en négligeant à la fois le soutien à la construction résidentielle et l'adoption de mesures facilitant l'accès à la propriété.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et Mme Dufour (Mille-Îles), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

1^{er} avril 2025

Au cours de son intervention, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement de la CAQ d'abandonner la réussite éducative des élèves autochtones et de faire fi des constats alarmants faits par la Vérificatrice générale du Québec sur la réussite éducative des élèves autochtones.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Dufour (Mille-Îles) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir sabré les budgets en sécurité publique alors que le Québec est confronté à une augmentation importante de violence et de sinistres.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Dufour (Mille-Îles), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

1^{er} avril 2025

À la fin de son intervention, Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son improvisation et son budget 2025-2026 qui, avec ses compressions, fragilisent l'enseignement supérieur et fait perdre du terrain à nos cégeps et à nos universités.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys), Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Paradis (Jean-Talon), M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), M. Grandmont (Taschereau), Mme Caron (La Pinière), M. Zanetti (Jean-Lesage), Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Bouazzi (Maurice-Richard), Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), Mme Dufour (Mille-Îles), Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Le débat est ajourné au nom de Mme Schmaltz (Vimont).

À 18 h 30, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 2 avril 2025, à 9 h 40.

1^{er} avril 2025

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 28 mars 2025, à 12 h 30, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 93 Loi concernant notamment le transfert de propriété d'un immeuble de la Ville de Blainville

La Présidente

NATHALIE ROY

1^{er} avril 2025

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun) :

(Vote n° 409)

POUR - 104

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Orford)	(Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Biron (CAQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bonnardel (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Gendron (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gentilcore (PQ)	Marissal (QS)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Massé (QS)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	(Hull)
Caron (CAQ)	Grondin (CAQ)	Morin (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	Guilbault (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Paradis (PQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)	
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)	

ABSTENTIONS - 1

Chassin (IND)

1^{er} avril 2025

Sur la motion de Mme Roy, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme) :

(Vote n° 410)

POUR - 105

Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (IND)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	Cicccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Gentilcore (PQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Ghazal (QS)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	McGraw (PLQ)	(Dubuc)
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	Montigny (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Morin (PLQ)	(Hull)
Champagne Jourdain (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Zaga Mendez (QS)
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)	Zanetti (QS)